

L'INTRUSION DES LANGUES MATERNELLES DANS LA LANGUE FRANÇAISE EN CÔTE D'IVOIRE ET SON IMPACT SOCIOLOGIQUE : LE CAS DES LANGUES BAULÉ ET DIOULA

Koffi BONZOU

Université Alassane Ouattara de Bouaké

bonzoukoffi@gmail.com

Résumé : Des langues maternelles ont fait leur irruption depuis quelques décennies dans la langue française en Côte d'Ivoire ; notamment dans le parler ivoirien. A tort ou à raison, elles sont perçues comme des intrus par les puristes de la langue française. Mais, aujourd'hui, toutes les classes sociales ivoiriennes utilisent ce nouveau mode d'expression généralement orale : au marché, au stade, à l'église, pendant les meetings politiques etc. Vu l'ampleur de cette métamorphose linguistique, nous avons voulu soumettre cette nouvelle alchimie langagière à la grammaire pour l'analyser afin de voir sa manifestation et le regard que portent les Ivoiriens eux-mêmes sur ce laxisme, d'une part et d'autre part, évaluer son impact sur la société ivoirienne. Ainsi, nous sommes parvenus, à l'aide de la méthode descriptive, à la conclusion que cette nouvelle trouvaille ivoirienne dont les origines sont purement culturelles, se perçoit au plan syntaxique et lexical. Aussi, sa contribution aux échanges commerciaux et à l'intégration nationale et internationale est déterminante.

Mots-clés : communication, intégration, insertion, langue, lexie

THE INTRUSION OF MOTHER TONGUES INTO THE FRENCH LANGUAGE IN CÔTE D'IVOIRE AND ITS SOCIOLOGICAL IMPACT: THE CASE OF THE BAULE AND DIOULA LANGUAGES

Abstract: Mother tongues have burst into the French language in Côte d'Ivoire for several decades; especially in the Ivorian language. Rightly or wrongly, they are perceived as intruders by French language purists. But, today, all Ivorian social classes use this new mode of generally oral expression: at the market, at the stadium, at the church, during political meetings, etc. Given the extent of this linguistic metamorphosis, we wanted to submit this new linguistic alchemy to grammar to analyze it in order to see its manifestation and the view that the Ivorians themselves have on this laxity, on the one hand and on the other hand, to assess its impact on Ivorian society. Thus, we have come to the conclusion, using the descriptive method, that this new Ivorian discovery, whose origins are purely cultural, can be perceived syntactically and lexically. Also, its contribution to trade and national and international integration is decisive.

Keywords : communication integration, insertion, language, lexie

Introduction

Des études menées par des sociologues, anthropologues et sociologues ont montré que la Côte d'Ivoire est riche de sa diversité ethnique. En effet, il y aurait une soixantaine de langues réparties en quatre grands groupes dont les plus représentatifs sont les kwa dont les Akans (Centre, Sud et Est de la Côte d'Ivoire) et les Mandé (Nord de la Côte d'Ivoire). De ces deux grands groupes, sont issues les langues Baoulé et les Dioula, deux langues qui, selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) au 14 Décembre 2021, sont les plus nombreuses en Côte d'Ivoire. Malgré cette diversité linguistique, le français demeure la langue officielle de la Côte d'Ivoire. Selon ASSANVO (2017) : « Le choix du français comme langue officielle de la Côte d'Ivoire répond au souci des autorités ivoiriennes, confrontées au morcellement linguistique de leur pays, de ne pas susciter des animosités interethniques mais plutôt de préserver la cohésion sociale ». Une telle affirmation semble être caduque aujourd'hui au regard de l'évolution sociale et linguistique en Côte d'Ivoire. Car, le constat est tout autre de nos jours. De fait, le français langue officielle, subit une métamorphose au fil des jours en Côte d'Ivoire avec une syntaxe atypique soutenue par des lexies nouvelles issues des langues ivoiriennes. En effet, il est donné d'observer, à tort ou à raison, l'intrusion des langues maternelles, en occurrence le Baoulé et le Dioula, dans le français parlé ivoirien. Cette alchimie langagière s'est étendue à des degrés divers dans toutes les couches sociales, et on peut facilement supposer que toute la population ivoirienne, l'élite intellectuelle comprise, en a aujourd'hui au moins une certaine compétence passive. C'est du reste, ce qui nous a inspiré à réfléchir sur le sujet : L'intrusion des langues maternelles dans la langue française en Côte d'Ivoire et son impact sociologique : le cas des langues baoulé et dioula. Ce constat nous amène à nous poser les préoccupations suivantes : En quoi le baoulé et le dioula impactent-ils le français en Côte d'Ivoire ? La généralisation de cette langue mixte est-elle une dérive langagière ou s'impose-t-elle comme une innovation linguistique ? Quelle peut être sa part de contribution dans le développement économique et social de la Côte d'Ivoire ? La réponse à ces questions constitue l'essentiel de ce travail. Cependant, pour parvenir à une investigation probante, il est essentiel de situer le cadre théorique.

0.1. Cadre théorique et méthodologique

Cette étude qui met un point d'honneur sur la promotion d'un français spécifiquement ivoirien, se veut descriptive. C'est pourquoi, il nous enjoint de nous référer à la méthode descriptive tout en nous appuyant sur les travaux de Noam CHOMSKY sur la linguistique. Par ailleurs, vu que cette étude s'inscrit dans un cadre social, nous avons convoqué tout naturellement la sociolinguistique notamment celle de William Labov (1976) qui, sans ambages, met en relation la langue et la société qui l'utilise pour communiquer. Enfin, cette étude visant à montrer l'appropriation de ce nouveau langage et sa fonction identitaire d'une part, et sa représentation de la culture ivoirienne d'autre part, nous enjoint de consulter les travaux de recherches E. Durkeim (1980) et S. Moscovici (1961) sur respectivement la représentation collective et la représentation sociale. *In fine*,

les recherches en ligne et en bibliothèques sur les langues africaines et sur le nouchi, nous ont servis d'alternatives.

0.2. *Hypothèse de recherche*

L'intrusion des langues baoulé et dioula dans le français parlé ivoirien pourrait permettre aux Ivoiriens, même non scolarisés, de s'intégrer dans tous les milieux socio-économiques et politique. De fait, l'Ivoirien ressent cette alchimie langagière comme un défi identitaire qui rime avec sa culture et son environnement.

-État des lieux

Plusieurs travaux ont été réalisés sur l'intrusion des langues maternelles dans le français en Côte d'Ivoire. Ils ont porté en particulier sur la description des caractéristiques formelles de cette nouvelle forme de langue. On peut citer entre autres, TAKAURÉ-KOUAMÉ Aya Augustine et AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne, Kouadio (2006, 2008), Ahoua (2007, 2008) etc. Il est cependant, utile de rappeler en tant que pédagogue, quelques manifestations de cette intrusion pour nous imprégner des contours de cette alchimie langagière afin de mieux l'appréhender.

-La dynamique syntaxique et syntagmatique du français en Côte d'Ivoire

La syntaxe incontestablement renferme les règles de combinaison des morphèmes et des syntagmes. Elle est de ce fait, la branche de la linguistique qui étudie la phrase. Jean-Marie ESSONO (2000) nous permet de mieux la cerner :

Étymologiquement, la syntaxe vient du grec syn, « avec », et taxis « ordre », « arrangement ». La syntaxe veut donc dire « la mise en ordre ». Elle traite des modalités d'agencement des constituants d'une langue pour transmettre un message. Elle décrit les règles par lesquelles on combine en phrases les unités significatives et les relations qu'entretiennent ces mêmes constituants au sein de la phrase.

Jean-Marie ESSONO (2000 :147)

La syntaxe est à la fois concept et outil d'analyse permettant d'expliquer la succession des mots sur l'axe syntagmatique. C'est dire que les constituants de la phrase d'une langue ne sont pas disposés au hasard. LE BIDOIS (1967 :3) indique, à ce propos, qu'elle « n'est pas un vague ensemble de mots et de propositions qui se suivent dans un ordre quelconque et qu'on peut déplacer à volonté. ». Ainsi, l'ordre de la phrase française se présente comme suit :

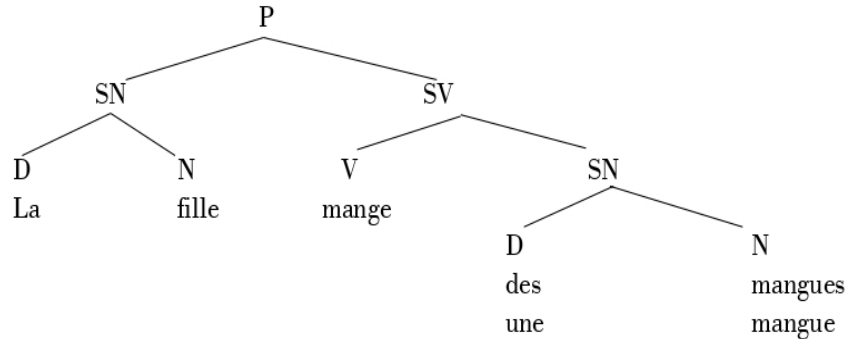
$$P \rightarrow SN + SV \text{ ou } GN+GV+(SP) \text{ dont } SN = \text{Dét} + N + (\text{Mod})$$

Le SN est introduit par un déterminant suivi du nom, tête du syntagme. Le nom peut être expansé par des constituants, appelés modificateurs, symbolisés Modif. Les phrases ci-dessous l'attestent nettement :

P1 : La fille mange des mangues.

P2 : La fille mange une mangue.

Par le schéma arborescent, ces phrases se présentent ainsi :



Il est donné de constater à partir du schéma ci-dessus que les différents groupes nominaux *la fille*, *des mangues* et *une mangue*, sont formés chacun d'un déterminant qui précède toujours le nom. Par ailleurs, ces mêmes phrases traduites respectivement en baoulé et en dioula donnent ceci :

Baoulé : P1a :

blasua	di	amango
Fille	mange	mangues

Dioula : P1a :

sunguru	be	magoro	domu
Fille	Elle	mangues	mange

Baoulé : P2a :

blasua	di	amango	kun
Fille	mange	mangue	une

Dioula : P2a :

sunguru	be	magoro	kele	domu
Fille	Elle	mangues	un	mange

Les différents groupes nominaux ici, sont *blasua*(la fille) , *sunguru*(la fille) , *amango*(des mangues), *amango kun* (une mangue) et *ma goro kele* (une mangue). Il est évident, au regard de ce qui précède que la syntaxe des langues ivoiriennes s'écarte de celle de la langue française ordinaire et s'inscrit dans une organisation singulière qui, sans ambages, a ses principes de fonctionnement. En effet, même si l'on peut s'apercevoir que les phrases en langues ivoiriennes¹ se déclinent elles aussi en : P → SN+SV, il n'est pas exclu que leurs différents syntagmes nominaux aient une structure différente de celle de la langue française. Car, ils se réécrivent :

¹ Pour des besoins de recherche, nous avons circonscrit notre étude autour de deux grands groupes ethniques de la Côte d'Ivoire : les baoulé et les Dioula.

GN → ØN ou GN → N + Dét.

De cette analyse, l'on se rend nettement compte que la structure du syntagme nominal dans les langues ivoiriennes, a influencé foncièrement la syntaxe du français en Côte d'Ivoire qui aujourd'hui fait l'apologie du déterminant zéro d'une part et d'autre part, de la post position presque toujours du déterminant dans le syntagme nominal. C'est donc à juste titre que l'on entend régulièrement :

P3: Viens manger **foutou**.

P4 : Qu'as-tu mangé ce matin ? J'ai mangé **pain**

Cette omission involontaire est accentuée au niveau de l'article partitif qui n'a pas d'existence en baoulé et en dioula. Cela transparait dans les phrases P3 et P4 traduites respectivement en baoulé et en dioula :

Baoulé P3a

bla di aliè
viens manger nourriture

Dioula

na to domu
viens nourriture manger

Baoulé P4a

n dili kpanhu
Je ai mangé **paim**

Dioula

n ka buru domu
Je ai **pain** manger

Ici, (aliè /to) et (kpanhu /buru) sont des substantifs qui désignent respectivement « foutou » et « pain ». Comme on le voit, aucun déterminant n'est affecté aux différents noms dans ces phrases. D'où la substitution de la structure du syntagme nominal des langues maternelles à celle du français ivoirien. Cette nouvelle structuration qui fonde ses origines dans la rue, s'accroît désormais à un plus haut niveau. Car, dans les médias ivoiriens par exemple, l'on n'hésite pas à omettre les déterminants dans les GN au grand dam des téléspectateurs. Pour preuve, dans l'émission « Âllo aviar » de la chaîne télé ivoirienne "LIFETV", l'animatrice coach matrimoniale HAMOND Chic, tout le long de ses émissions répète à profusion cette phrase : « Allô, c'est pour poser question ? » pour « Allô, c'est pour poser une question ou des questions ? » N'est-ce pas cette structure particulière innée en l'Ivoirien qui l'amène fréquemment à faire des inversions telles que :

P5 : **Donne-moi mangue la !** pour « Donne-moi la mangue »

P6 : **Où est femme la ?** pour « Où est la femme ? »

D'aucuns penseraient que le « la » postposé ici est synonyme de « là » adverbe de lieu ou d'un jeu d'insistance. Pourquoi alors tant d'insistance dans le langage ? Même s'ils n'ont pas totalement tort puisqu'il n'a jamais été dit « Où est pain le ? » mais toujours « Où est pain la ? » alors que le mot « pain » est du genre masculin, il faut en revanche

reconnaitre que dans nos langues maternelles, en particulier celles soumises à notre analyse (Baoulé et Dioula), il n'y a pas de distinction entre le masculin et le féminin relativement aux déterminants. C'est pourquoi on peut admettre aussi qu'il pourrait s'agir des conséquences d'une syntaxe séculaire héritée. Par ailleurs, cette affection de la syntaxe du français en Côte d'Ivoire touche certaines phrases interrogatives françaises qui connaissent des mutations extraordinaires. Ainsi, la phrase interrogative introduite par l'adverbe « comment » et « quoi » connaît de plus en plus une construction particulière dans le langage ivoirien. De fait, dans la phrase interrogative française, les adverbes « comment » et « quoi » se mettent en position frontale par rapport au verbe c'est-à-dire en tête de phrase telles :

P7 : Comment vais-je faire ? / Comment va-t-on faire ?

P8 : A quoi penses-tu ? / Sur quoi comptes-tu ?

Or, l'ivoirien dira :

P7a : Je vais faire comment ? / On va faire comment ?

P8a : Tu penses à quoi ? / Tu comptes sur quoi ?

En réalité, cette structuration à l'ivoirienne du français est héritée de la structure syntaxique de nos langues maternelles, en occurrence le Baoulé et le Dioula. Pour preuve, les phrases P7 traduites en ces langues donnent :

Baoulé

n gno sè
Je faire comment

Dioula

n be na kedi
Je vais faire comment

En somme, nous convenons avec William Labov que la variation linguistique est un fait social qui prend en compte les propriétés linguistiques et sociales. Aussi est-il important de signaler que la sociolinguistique dont nous faisons référence met en relation la langue et la société qui l'utilise pour communiquer. Par conséquent, le contact de ces différentes langues en situation de communication permet d'emprunter des mots, des expressions, des phrases les unes autres créant ainsi un français nouveau.

1.2. L'aventure des lexies baoulé et dioula dans le français

L'intrusion de la lexie locale dans le français ivoirien connaît une évolution fulgurante, un essor incontestablement irréversible à travers les médias. En effet, dans le français parlé à l'ivoirienne, pullule une kyrielle d'ivoirismes dont la plupart sont des noms de choses et de phénomènes (aloco, bofloto, gnomin, vromanou...) , des verbes (kouman) des adverbes (blèblè) et d'autre part, des expressions figées qu'on ne saurait *a priori* classer en ce sens qu'elles couvrent un itinéraire sémantique atypique. « Yako » et « akwaba » sont aujourd'hui des ivoirismes que le parler ivoirien emprunte régulièrement à la lexie Akan, groupe ethnique et linguistique que l'on retrouve dans le Centre, l'Est et le Sud-est de la Côte d'Ivoire. De fait, ces mots sont loin d'être des néologismes ; mieux,

s'imposent-ils comme des emprunts de la langue française aux langues ivoiriennes. Aussi entend-on, même dans les médias :

P8 : Les Ivoiriens présentent leur "**yako**" au Président Bédié pour le décès de son frère.

P9 : Le Président Alassane souhaite "**akwaba**" à ses hôtes.

P10 : Chauffeur, il faut "**blèblè**".

P11 : Il faut "**kouman**".

En effet, « yako », « akwaba » et « blèblè » sont respectivement des groupes nominaux et adverbe en langue baoulé qui signifient « les condoléances » « la bienvenue » et « doucement ». Par ailleurs, « kouman » est de nature verbale en dioula et est synonyme de parler, dire ou exprimer. Aujourd'hui, tout Ivoirien ou du moins la majorité, sans comprendre ces langues baoulé et dioula, saisit foncièrement la quintessence de ces mots introduits dans le français généralement l'oral et qui sont désormais ancrés dans les habitudes langagières des Ivoiriens. Pour mieux appréhender cette montée lexicale régionaliste, nous présentons, à partir de tableaux, quelques mots réguliers qui ne souffrent d'aucun doute dans la mémoire collective des Ivoiriens.

Lexie baoulé	Nature grammaticale	Signification en français
Akwaba	Nom commun/ GN / Phrase	Bienvenue/ La bienvenue/ Sois la bienvenue
Aloco	Nom commun	Banane mure/ Banane mure frite à l'huile.
Blèblè	Adverbe	Doucement / calmement
Djoublé	Nom commun	Gombo sec (pilé)
Gouagouassou	Nom commun	Sauce aubergine contenant du gombo frais
Vromanou	GN	L'aiselle
Yako	GN	Les condoléances

Lexie dioula	Nature grammaticale	Signification en français
Bara	Nom / verbe	Le travail / travailler
Kaba-kaba	Adverbe	Rapidement
Kouman	Verbe	Dire /parler
Môgô	Nom	Monsieur
Mouso	Nom	Femme
Gnomin	Nom	Farine de mil frite à l'huile

La liste des mots empruntés aux langues locales étant non exhaustive, l'on est en droit de se demander si cette nouvelle forme d'expression ou mieux ce parler à l'ivoirienne fait l'unanimité ou au contraire si elle est considérée comme un perturbateur de la logique linguistique.

2. Attitudes et représentations

Nombreux sont les linguistes qui appréhendent l'intrusion du baoulé et du dioula dans le français ivoirien comme faisant partie du Nouchi ou du moins, un démembrement du Nouchi (Pierre Adou Kouadio)², quoi que le nouchi semble plus vaste et inclut non seulement les langues ivoiriennes mais les langues européennes et d'autres mots d'origines inconnues. De fait, la frontière entre le nouchi et ce français qui n'inclut que le baoulé et le dioula, n'est pas aussi nette que certains prétendent même que la plupart des utilisateurs de cette alchimie langagière se confondent aux utilisateurs de Nouchi. Cette confusion suscite des avis divergents quant à l'acceptabilité conventionnelle de ce nouveau mode de parler. A cet effet, une enquête menée du 12 au 26 Octobre 2022 dans la Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation de Daoukro a permis de cerner l'attitude de la population notamment les enseignants de français envers l'intrusion des langues maternelles dans le français. Le tout se résume dans le ci-contre :

Villes	Nombre de Professeurs en Français	Professeurs favorables pour l'intrusion Baoulé et du dioula	Professeurs favorables à l'enseignement du Baoulé et du Dioula	Professeurs ayant utilisé le baoulé ou le dioula dans le français pour communiquer
Daoukro	72	29	43	70
Mbahiakro	21	12	9	21
Ouellé	25	11	14	23
Prikro	24	8	16	24
Ettroko	10	6	4	10
Ngattakro	02	0	2	02
Ananda	03	1	2	02
TOTAL	157	67	90	152

Source : Recherche en collaboration avec les inspecteurs pédagogiques de français de l'Antenne Pédagogique de Daoukro (2022-2023)

A l'analyse du tableau, on se rend à l'évidence que, presque tous les professeurs de français (96,82 %) ont au moins utilisé une fois ce langage hybride. Malgré cela, la majorité (57%) préfère que les langues maternelles soient dissociées du français et qu'elles constituent elles-mêmes des langues à enseigner dans les écoles en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, vu que la population ne peut s'empêcher malgré tout, d'introduire quelques mots de la langue locale dans leur français parlé, peut-on dire que ce langage s'identifie au

² Intervention de Pr. Pierre Adou K. KOUADIO, Président de séance, Atelier 2, Panel : Langues et Développement durable, lors du 4^{ème} Colloque International de Kodjoubou tenu à l'Université Felix Houphoué Boigny – Abidjan-Cocody, 07 Octobre 2022.

créole ? Les points de vue sont malheureusement divergents car cette question, comme celle posée par le nouchi, « ne peut être traitée aux niveaux formels uniquement, tant il est vrai que les aspects sociaux, particulièrement les représentations populaires de la langue d'une part, et les représentations plus savantes de l'autre priment sur les aspects formels de l'identification et de l'individualisation d'une langue » Béatrice Akissi Boutin et Jérémie Kouadio (2016 : 11). Il faut cependant reconnaître que malgré les différences de vue sur la question, le baoulé et le dioula dans le français jouent un rôle primordial dans développement économique et sociale de la Côte d'Ivoire. Et, cela dans plusieurs domaines que nous verrons la suite de ce travail

3. Impact sociologique d'une alchimie langagière

Étudier une langue, c'est étudier les formes linguistiques, les énoncés, en relation avec les situations au cours desquelles ils sont produits ; c'est aussi étudier l'utilisation que fait le locuteur de ces formes linguistiques pour accomplir, dans une situation donnée, un type d'acte, pour agir sur le destinataire.

TOMASSONE (2002 : 19)

Partant de cette assertion, on comprend nettement que toute énonciation (acte de d'énoncer) renvoie à l'acte par lequel un sujet se trouve produire une séquence linguistique matérialisée par une suite graphique. Cet acte met nécessairement en jeu un interlocuteur, réel ou fictif, auquel s'adresse l'énonciateur. On aura reconnu là les principes essentiels du « schéma de la communication » de JAKOBSON : un destinataire adresse un message à un destinataire à propos d'un certain référent, à l'aide d'un code linguistique et grâce à un canal sonore ou graphique. Pour tout dire, les relations entre les personnes et les circonstances de l'énonciation peuvent amener le locuteur à utiliser non seulement des lexies de circonstance mais aussi des formes détournées. On pourrait donc dire que ce français ivoirien, emprunt de lexies locales, est né dans un contexte de nécessité de communication.

3.1. Un langage favorable aux échanges commerciaux

La communication étant le premier facteur favorisant la fluidité commerciale et l'intégration et, l'oral supposé plus efficace pour la communication interpersonnelle, apparaît plus naturelle et est le mode fondateur de communications et cela, quoique durant très longtemps, la langue parlée ait été jugée familière, populaire et même fautive. La notion de langue parlée, est souvent encore, aux versants négatifs de la langue : fautes, inachèvements et emprunt. En Côte d'Ivoire, le français parlé est plus qu'affecté par l'intrusion des langues baoulé et dioula. Et pourtant, ce langage semble plutôt participer voire renforcer les relations humaines et commerciales. En effet, aujourd'hui, sans avoir fait véritablement l'école, les ivoiriens arrivent à faire facilement des voyages, des échanges commerciaux et mieux, se faire comprendre facilement en des lieux publics. Il leur suffit de remplacer quelques mots français par des mots empruntés des langues locales susmentionnées pour fournir un énoncé efficace pour comprendre et se faire comprendre. De fait, dans le contexte sociolinguistique ivoirien où coexistent plusieurs langues différentes, la cotation des langues dépend des avantages procurés par celles-ci. En effet,

deux groupes de langues se partagent le marché des affaires: les langues locales et le français. Alors que toutes les langues ivoiriennes remplissent une fonction identitaire, deux, le baoulé et le dioula, les dominent toutes, et jouent le rôle de langues passeport c'est-à-dire des langues utilisées pour l'intercommunication entre les différents groupes ethniques. Le capital culturel, social et économique dont sont dotées ces langues véhiculaires les place sur un piédestal dans leurs catégories sur le marché des affaires. En effet, parmi les langues maternelles en Côte d'Ivoire, le baoulé et le dioula occupent des places de choix. Alors que le français reste la langue officielle et la langue du pouvoir politique et juridique et aussi la langue de la promotion sociale, le baoulé et le dioula, pour leur part, connaissent une percée importante sur ce marché du commerce. Divers facteurs expliquent cette percée. Nous avons entre autres, les représentations économiques associées au baoulé et au dioula, l'ouverture de la Côte d'Ivoire sur le monde francophone à travers son imposition économique sous régionale et l'approfondissement des liens d'intégration dans une sous-région dominée par les groupes ethniques kwa (akan) et mandé. Le commerce en Côte d'Ivoire est tenu en majorité par les populations du nord (dioula ou malinké) suivies de celles du Centre (baoulé). Il est donc évident que les ethnies provenant des autres régions s'adaptent, même partiellement, aux échanges. Ainsi se sentent-elles obligées de se référer à ces deux langues pour se faire comprendre en leur empruntant quelques mots qu'elles ajouteront au français pour obtenir un cocktail compréhensible. D'où, l'intrusion régulière des mots généralement akan ou mandé dans le français commercial. On entendra par exemple :

P15 : Madame, il y a **aloko**(banane mure en akan ou banane mure frite à l'huile de palme)

P16 : Je suis venu acheter un peu de **gnomin**. (galette faite à base de maïs en langue dioula)

Les phrases P13 et P14, quoi que contenant des lexies étrangères au français se comprennent aisément en Côte d'Ivoire et même au-delà. En somme, l'essentiel ici, c'est de se comprendre peu importe le vocabulaire. On peut alors dire que l'intrusion des mots émanant du dialecte du locuteur ou de l'interlocuteur facilite foncièrement les échanges commerciaux et interpersonnels.

3.2 Un langage d'insertion et d'intégration

L'insertion dans une société passe par un certain niveau de maîtrise de la langue du pays. Conscients de cette réalité, les Ivoiriens ont mis en place divers dispositifs visant à favoriser l'acquisition à la fois des langues locales et de la langue française. Les institutions scolaires se positionnant comme le lieu par excellence de l'acquisition du savoir et de la formation citoyenne, sont le terrain de confrontation de différentes idéologies en ce qui concerne la maîtrise du français et des langues maternelles. Alors que les politiques gouvernementales cherchent prioritairement à encourager la maîtrise française, il se pose la question de l'efficacité de ces mesures et leurs conséquences. Car, dans un contexte sociopolitique tendu comme celui de la Côte d'Ivoire, la fusion des langues locales dont le baoulé et le dioula contribue efficacement à l'intégration et par de là, l'insertion et

la réconciliation. En effet, le nordiste et le sudiste, sont obligés en conscience de se comprendre et échanger. C'est pourquoi, n'ayant pas toute la maîtrise de la langue de l'autre, les interlocuteurs se saisissent des mots de leur langue maternelle ou ceux de l'autre, pour compléter leur modeste acquis en français afin de transmettre leurs messages. C'est un véritable facteur efficace de cohésion et d'intégration pour un pays qui connaît deux décennies des conflits ethniques nés des mésententes politiques. De fait, aujourd'hui, certains mots comme « *akwaba, yako, môgô, aloko, tchè, bofloto, gnomin, kouman, blèblè, vromanou etc.* » constituent le lexique proprement ivoirien dont l'utilisation est sans frontière régionale. Pour preuve, « *akwaba* » qui signifie « soyez la bienvenue » est affiché comme tel dans les grandes surfaces du pays, mieux à l'aéroport international Félix Houphouët Boigny d'Abidjan. On peut d'ailleurs affirmer sans risque de nous tromper que ces lexies sont des symboles identitaires. C'est pourquoi, le français parlé ivoirien s'identifie nettement de ceux des pays francophones environnants. En outre, la finalité d'une telle alchimie langagière étant secondairement l'insertion socio-professionnelle, les mots choisis favorisent efficacement le développement des compétences pour la communication quotidienne. En somme, ce parler, certes négligé à certains égards, s'insère peu à peu dans une vision d'insertion socioprofessionnelle et d'intégration régionale.

3.3. *Un langage d'innovation artistique*

L'art, selon le dictionnaire, c'est « Chacun des domaines dans lesquels les facultés créatrices de l'homme peuvent exprimer un idéal esthétique » (Dictionnaire Hachette, Edition 2012). Partant de ce postulat, deux domaines artistiques portent visiblement aujourd'hui, les marques de l'innovation langagière : la musique et la littérature. ZADI Zaourou, n'a donc pas tort quand au cours d'un entretien disait: « l'écrivain est un artiste, un producteur du beau. Un créateur de la parole artistique »³. Pour ce poète et dramaturge ivoirien, l'écrivain, loin d'être un banal photographe de l'existant, est un artiste inventif qui a le devoir de trahison vis-à-vis de l'existant. Il doit rompre avec l'écriture classique. Cette rupture est effective et perceptible dans les milieux artistiques en général et dans les œuvres littéraires et musicales en particulier.

-Vers un langage littéraire atypique

A l'instar du français classique qui s'est enrichi de mots hybrides, le français en Côte d'Ivoire a aussi tendu ses tentacules vers les langues ivoiriennes dont le baoulé et le dioula. La littérature francophone d'origine ivoirienne qui pouvait être le conservatoire de la langue française, n'échappe pas à cette intrusion. En effet, il est donné de constater que, de plus en plus, la lexie locale transparait dans nombreuses œuvres littéraires d'auteurs ivoiriens. Certains auteurs même en font des titres accrocheurs. C'est le cas des auteurs AMADOU Koné et ADIAFI Jean Marie qui respectivement ont donné pour titre « Sous le pouvoir de *blakoros* » et « Les naufragés de l'intelligence. Roman *n'zassa* ». Le contenu de « Les naufragés de l'intelligence » est émaillé de mots baoulé, à l'image des phrases :

³ ZADI Zaourou, « entretien accordé à BONZOU Koffi », le 05 février 2011, " Espoir des Mamans", Ecole préscolaire et primaire privée, Yopougon, Abidjan, Cote d'Ivoire.

P19 : Et, toujours, dès que le Bien, *Kpa*, se présente, voici sournois, perfide, le Mal, *Tê*, qui pointe son gros nez reniflant la puanteur. (Jean Marie ADIAFI, (L. N. I), p.11)

P20 : Tous ceux qui aiment...*N'guèlè Ahué Manou*, le plus intelligent...(Jean Marie ADIAFI, (L. N. I), p.182.

Les auteurs Camara Nangala et Ahmadou Kourouma ne sont en reste dans cette dynamique linguistique à travers respectivement leurs œuvres « *Cahier Noir* » et « *Quand on refuse on dit non* ». En effet, on y trouve assez de mots baoulé et dioula :

P21 : Des odeurs de poisson braisé et alloco chaud emplissent l'air. (Camara Nangala), P.7

P22 : Gnamokodé, Walahé (Ahmadou Kourouma), p.34 et p.37

A l'analyse, ce français à l'ivoirienne a quitté le cadre de la rue pour se trouver aujourd'hui dans les salles de classes et amphithéâtres. Il apparaît comme un style particulier. Or, la préférence esthétique, le style, dépend toujours de la formation de l'auteur, des milieux qu'il a fréquenté, des expériences qui ont forgé sa vie. On comprend dès lors certains écrivains comme ADIAFI Jean Marie, KOUROUMA Ahmadou et autres. Cette intrusion des langues maternelles dans le français tient sa légitimité par le fait que les mots empruntés aux langues baoulé et dioula ont les mêmes fonctions syntaxiques que ceux du français standard. L'innovation, c'est la superposition des cultures qui fait de ce français endogène, une marque identitaire ivoirienne.

- *Vers un enrichissement des textes pour une musique plus innovante*

Depuis les années 90, avec l'avènement du « zouglo », la lexie des langues ivoiriennes transparait dans nombreux refrains des chansons des artistes musiciens ivoiriens. Des sommités aux amateurs, on assiste à un état florissant des constructions de refrains mixtes. On a entre autres :

« ya **fohi** ya **likefi** », Alpha blondy, Grand Bassam Zion Rock, 1996 (you Tube.Nabbiareggae, 11 Août 2014)

« Mami ton **aloco** là est trop doux », Nouveau System, youtub NKGtvAfica,10 juin 2014

« Quand **gnamien** te bénit, aucune porte ne t'est fermée », Kerozène Dj

En somme, le langage courant des textes musicaux est en fait une contrainte qui peut être paralysant pour un créateur. C'est pourquoi les artiste-chanteurs aujourd'hui, jouent sur la force des mots de leur environnement culturel pour faire passer leurs idées. Chez les artistes ivoiriens, plus les associations de lexies sont surprenantes et inhabituelles, plus l'idée prend la force et l'auditeur se sent concerné.

Conclusion

L'esprit humain n'a d'attraction que pour ce qui sort de l'ordinaire. Si on doit se situer dans cet élan de sortie du cadre ordinaire, pourquoi ne pas proposer dans le français ordinaire, des mots qui ne sont pas reconnus pas le dictionnaire français et qui pourraient attirer notre attention, nous interpeller, quitte à les expliquer. L'intrusion des mots baoulé et dioula dans le français n'entrave en rien à la compréhension des messages que se transmettent les Ivoiriens. En proposant cette nouvelle lexie dans le français, la Côte d'Ivoire veut imposer sa suprématie à la sous-région et même au monde, et dire qu'elle dispose d'un français, peut-on le dire, spécifique propre à elle, est évidemment un avantage. La Côte d'Ivoire se veut une micro-civilisation sous régionale. Elle a des ingrédients comme les faits sociaux, économiques et linguistiques que le monde entier n'ignore guère. Les lexies présentes dans le français en Côte d'Ivoire témoignent que la France a certes colonisé la Côte d'Ivoire, mais elle, à son tour, veut coloniser la langue française. Déjà qu'on perçoit dans le nouveau dictionnaire français des ivoirismes, nous osons croire que nos langues maternelles jugées autrefois barbares, s'imposent à quiconque veut échanger avec la Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

- Adiafi, J. M. (2000). Les naufragés de l'intelligence, Abidjan, CEDA.
- Assanvo, A. D. (2017). Langue maternelles et défi à l'émergence « l'horizon 2000 » : quelles réalités pour la Cote d'Ivoire ? *Anadiss*, (II)24 [En ligne], consultable sur URL : <http://www.anadiss.usv.ro/arhiva/anadiss24/12.%20ASSANVO,%20Amoikon%20Dyhie.pdf>
- Boutin, B. A. & Kouadio, J. N. (2016). Le nouchi c'est notre créole en quelque sorte, qui est parlé par presque toute la Cote d'Ivoire. [En ligne], consultable sur URL : <https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-01408710>
- Dubois, F. & Vautherin, B. (2008). La grammaire générative et transformationnelle : Bref historique
- Essono, J. M. (2000). Précis de linguistique générale, Paris, L'Harmattan
- Kone, A. (2015). Sous le pouvoir des blakolos I traites, Abidjan, JD Éditions.
- Kouadio, N. J. (2006). Le nouchi et les rapport Dioula/français, Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine...Hommage à Suzanne Lafage, Le français en Afrique, Nice : ILF-CNRS, 21 :117-191
- Kouadio, N. J. (2008). Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène. Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou second, n°40/41, 179-197.
- Kourouma, A. (2004). Quand on refuse on dit non, Points, éditions du Seuil
- LE BIDOIS, G R. (1967). Syntaxe du français moderne, Ses fondements historiques et psychologiques, Paris, Auguste Picard, Tome 1 et 2
- Martinet, A. (2008). Élément de linguistique générale, 5^{ème} édition, Armand colin, Paris
- Nangala, C. (1998). Le cahier noir, Abidjan, NEI-CEDA.

- Takauré-Kouamé, A. A. & Amani-Allaba, A. S. (2020). L'usage du français ivoirien ou langue n'zassa en contexte scolaire : l'exemple des œuvres littéraires. Nzassa 4 : 212-223 [En ligne], consultable sur URL : <https://www.nzassa-revue.net/admin/img/paper/19.%20TAKORÉ-KOUAMÉ%20Aya%20Augustine%20et%20AMANI-ALLABA%20Angèle%20Sébastienne.pdf>
- Tesnière, L. (1966). Éléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck
- Tomassone, R. (2002). Pour enseigner la grammaire, Nouvelle édition, Delagrave Pédagogie et Formation, Paris.